

2017
Édition Août



Dans ce numéro :

30 06 2017 - Promotion médaille de bronze du 14 juillet 2017	2
01 07 2017 - Promotion médaille d'Argent et Or du 14 juillet 2017	2
01 07 2017 - Cérémonie de remise des médailles à la préfecture (bis)	3
11 07 2017 - Tour de France 2017	3
11 03 2017 - Assemblée générale régionale à Fléac (17)	6
Promotions 1er janvier 2017	6
Sécurité routière : Partage de la route	5
Partage de la route (suite)	6
Trombinoscope bureau CDMJSEA	7
Relais athlètes PARIS 2024	8



CDMJSEA Dordogne
Maison des sports
46, Rue Kléber
24000 PERIGUEUX
Tél : 05.53.45.51.14

Messagerie : cdmjs24@free.fr
Contact rédaction : 07.82.69.60.87

Site web : www.ffmjs.fr

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif

Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif de la Dordogne



Editorial



En février 2017, lors de notre assemblée générale, nous avons évoqué une stratégie de communication plus facile et plus visible de la part de notre comité. Pour cela, nous essayons d'être présent sur des manifestations publiques afin d'améliorer notre image, de la rendre plus efficace. Lorsque nous sommes donc sollicités ou bien simplement invités, nous faisons une action souvent conjointe avec l'organisateur. A titre d'exemple, nous avons notamment assuré la sécurité lors du passage du Tour de France en Dordogne plus précisément sur la commune de Saint Capraise de Lalinde où notre fidèle et efficace adhérent Frédéric GONTIER exerce les fonctions de Premier adjoint au maire. Lors de cette journée, le président Francis MONTAGUT a accompagné celui-ci pour la cérémonie de commé-

moration de l'accident tragique survenu le 11 juillet 1963 lors du passage du Tour de France à Port de Couze. Une gerbe a été déposée sur la stèle en compagnie de Bernard THEVENET, de M. Le maire de la commune de Port de Couze, de M. le Maire de la commune de Baneuil et des représentants des familles des défunts. Un accueil très sympathique de la part de la municipalité de Saint Capraise de Lalinde nous avait été réservé et un excellent repas nous attendait. Un grand merci donc à Frédéric GONTIER membre de notre comité directeur et président du Souvenir Français de Bergerac pour cette excellente journée.

(Voir photos page 3)

Jean-Claude BOUDY



Laura FLESSEL : Nouvelle Ministre des Sports

Le 17 mai 2017, Madame Laura FLESSEL a été nommée Ministre des sports du gouvernement d'Emmanuel MACRON. Championne d'escrime (épée), Quintuple médaillée olympique, Sextuple championne du monde, Championne d'Europe, 18 fois

championne de France, un tel palmarès aussi prestigieux est un gage pour la bonne connaissance du monde sportif et associatif. Le bénévolat dans tous les domaines est un facteur très important et il demande un soutien de l'Etat et une reconnaissance

forte afin que son action soit toujours aussi efficace et im-





PRÉFÈTE
DE LA
DORDOGNE

Promotion médaille de bronze 14 juillet 2017

Au titre de la promotion du 14 juillet 2017, Madame Anne-Gaëlle BAUDOUIN CLERC Préfète de la Dordogne a accordé la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif aux personnes suivantes:

- Mme Marie-Agnès AUBERTIN - Ball-trap
- M. David BACQUET - Ball-trap
- M. René BALT 33220 - Canoé Kayak
- M. Marie-Line BLAY 24320 - Football
- Mme Micheline BELOEIL - Canoé Kayak
- M. Laurent BLONDY - Athlétisme
- Mme Maryvonne BOURNAZEL - Engagement associatif
- Mme Marie-Christine BRUSQUAND - Athlétisme
- M. Lionel BRUSQUAND - Athlétisme
- M. Bernard DELOL - Football
- M. Marc DENNEVAL - Handisport
- M. Robert DUVERT - Engagement associatif
- Mme Sandra KIANSKY - Canoé-Kayak
- Mme Fabienne LABEAU - Gymnastique volontaire
- Mme Maguy LAUBUGE - Athlétisme
- M. Jean LACOTTE - Football
- M. Thierry LAVERGNE - Handisport
- M. Claude MELUL - Athlétisme
- M. Jean-Pierre NADAL - Canoé-Kayak
- Mme Aurore MERCIECA - Engagement associatif
- Mme Martine MOINARD - Judo
- M. Jacques PEYRICAL - Plongée
- Mme Pascale PIGEON - Twirling
- Mme Hélène CHENA - Athlétisme
- M. Jean SIMON - Football
- M. Jean-Claude VARLET - Handball



MINISTÈRE
DES SPORTS

Promotion médaille d'Or et Argent 14 juillet 2017

Médaille d'Or :

- M. Fabrice FAUVET 2470 - Athlétisme
- M. Alain JARRY - Athlétisme

- Médaille d'Argent:

- M. Richard BEYLY - Judo
- M. BOURRUT-LACOUTURE - Handball
- M. Patrick BRUN - Randonnée



Remise de médailles 2 décembre 2016 : M. Jean-Michel REYNIER médaille de bronze

Le président du club de tennis de table Périgord vert de Brantôme, M. Jean-Michel REYNIER a reçu la médaille de bronze dans les grands salons de la préfecture lors de la cérémonie du 2 décembre 2016 des mains de Madame Christelle BOUCAUD Vice-présidente du conseil départemental de la Dordogne chargé de la jeunesse et des sports. M. REYNIER exerce également les fonctions d'arbitre régional et entraîneur départemental.

Cette distinction honorifique est la juste récompense d'un investissement associatif de longue date.

Le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif adresse toutes ses plus sincères félicitations à son nouvel adhérent !.....



Tour de France 2017 : Le C.D.M.J.S.E.A 24 présent sur la journée



Promotion médaille de bronze 1er janvier 2017

Au titre de la promotion du 14 juillet 2017, Madame Anne-Gaëlle BAUDOUIN CLERC Préfète de la Dordogne a accordé la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif aux personnes suivantes:

- M. Bernard BERNET - Rugby
- M. Alain BIENNARD - Hand-ball
- M. Patrice BOURGEIX - Engagement associatif Patrimoine
- Mme Ghislaine CHIMIRRI - Judo
- Mme Amandine FERNANDES - Gymnastique
- M. Pierre-Olivier FISCH - Plongée
- Mme Greta GARCIA - Gymnastique FSCT
- M. Frédéric GATUINGT - Multisports
- M. Frédéric MATTENET - Football
- M. Pierre MAISONHAUTE - Engagement associatif
- M. Didier MELIN - Gymnastique FSCT
- M. Sébastien MONDORY Multisports
- M. Alain PASQUET - Motocyclisme
- M. Mickaël PERRICHOT - Rugby
- M. Daniel ROUGIER - Musique
- Mme Florence SERVANT - Gymnastique



PRÉFÈTE
DE LA
DORDOGNE



Toutes nos félicitations !....

Promotion médaille Or et Argent 1er janvier 2017



- M. Jean LAMBERT - Football
- Mme Marlène LAVIALLE - Handball

Toutes nos félicitations !....

La rue, un espace à partager avec tous les usagers



L'agglomération est un espace de circulation et un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton, etc., chacun doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. La sécurité des déplacements en ville demande à ce que chacun se conforme au Code de la route, et que les usagers se respectent mutuellement.



Piétons

Vous avez des droits et des devoirs.

Circulez sur les trottoirs et sur les accotements s'ils sont praticables.

Vous êtes prioritaire dans les zones de rencontre et les aires piétonnes.

Si un passage piétons est situé à moins de 50 mètres, empruntez-le pour traverser.

Aux intersections à proximité desquelles il n'existe pas de passage piétons, empruntez la chaussée dans le prolongement du trottoir et ne traversez pas en diagonale. Il en est de même hors des intersections.

Pour traverser, assurez-vous que les feux de signalisation, la visibilité et la distance des véhicules le permettent. Soyez prudent : traverser n'est jamais sans risque.

À la descente du bus, regardez bien autour de vous pour veiller à être bien visible des autres usagers.

Si vous utilisez des rollers ou une patinette, vous devez circuler sur les trottoirs et respecter les piétons.

Cyclistes

Le Code de la route vous concerne aussi.

Respectez le Code de la route, notamment les feux de signalisation, les stops et les priorités.

Circulez sur le côté droit de la chaussée et utilisez, quand il y en a, les bandes, pistes et doubles-sens cyclables. Ne circulez pas sur les trottoirs si vous avez plus de huit ans.

Signalez vos changements de direction.

À une intersection, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être visible. Lorsqu'ils existent, utilisez, les sas et autres espaces qui vous sont réservés devant les feux de signalisation. Ne restez pas en dehors du champ de vision des conducteurs.

Maintenez une distance de sécurité de plusieurs mètres avec les véhicules qui vous précèdent.

De nuit comme de jour, l'éclairage est obligatoire en cas de visibilité insuffisante. Privilégiez de préférence des vêtements de couleur claire et portez un gilet rétro-réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Roulez au pas dans les aires piétonnes sans gêner les piétons et ne dépassez pas les 20 km/h dans les zones de rencontre.



Cyclomotoristes / Motocyclistes

Sachez maîtriser votre deux-roues.

Prévenez et anticipez les comportements des autres usagers et évitez tout changement brusque de direction.

Maintenez vos distances de sécurité.

Vérifiez régulièrement le bon état des équipements de signalisation de votre véhicule et améliorez votre propre visibilité la nuit avec des vêtements clairs munis de bandes réfléchissantes. En ville, comme sur la route, le port du casque est obligatoire.

Soyez vigilant à l'égard des usagers les plus vulnérables (piétons et cyclistes).

Automobilistes

Tenez compte des usagers plus vulnérables que vous.

Respectez les piétons. Cédez leur le passage lorsqu'ils traversent sur la chaussée et ralentissez à l'approche des passages piétons.

Adaptez votre vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques. Écartez-vous d'au moins un mètre des trottoirs, des vélos et des bus à l'arrêt.

Restez particulièrement vigilant aux abords des arrêts de bus : des piétons peuvent en surgir.

Contrôlez dans vos rétroviseurs extérieurs et en tournant la tête qu'il n'y a pas d'autres usagers avant de descendre du véhicule. Attention à l'ouverture des portières.

Pensez à la gêne que vous occasionnez et aux dangers que vous représentez en stationnant sur les trottoirs, arrêts de bus, passages piétons ou sur les bandes, pistes et doubles-sens cyclables.

Les enfants

Dans la rue, les enfants sont particulièrement vulnérables. Chaque année, une centaine d'enfants piétons, de moins de 14 ans, sont tués dans un accident de la route.

En raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement. En outre, l'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc.).

Pour l'automobiliste, La règle essentielle consiste à respecter les limitations de vitesse, de manière à pouvoir anticiper les attitudes imprévisibles des enfants.

Commencez dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation, dans la rue, au quotidien, par l'observation. Expliquez de manière pédagogique les règles à observer :

Emprunter les passages protégés ;

Traverser lorsque le feu est vert pour les piétons ;

Vérifier que les véhicules sont arrêtés avant de traverser ;

Ne pas courir, etc.

Montrez l'exemple. Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.

Habillez les enfants de vêtements clairs ou de couleur vive, équipez-les d'un sac à dos ou cartable muni de tissu réfléchissant s'ils sont amenés à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.

Faites toujours descendre les enfants de la voiture côté trottoir.

N'oubliez pas !



- Parmi les piétons, les enfants et les personnes âgées restent les plus vulnérables.



- Sont considérés comme des piétons : les personnes qui poussent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirmes, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ; les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur.



C.D.M.J.S.E.A. Dordogne : Le trombinoscope du bureau



Francis MONTAGUT
Président



Nathalie CIPIERRE - LAVERGNE
Secrétaire générale



Jean-Claude BOUDY
Trésorier



Simone MATIGNON
Vice-Présidente



Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif de la Dordogne

Maison des sports
46, rue Kléber 24000 PERIGUEUX

Téléphone : 05.53.45.51.14
Messagerie : cdmjs24@free.fr
Contact rédaction : 07.82.69.60.87



✉ - Un renseignement sur notre comité, une précision, un document, contacter Nathalie CIPIERRE - LAVERGNE Secrétaire générale de l'association .

Elle est à votre écoute et vous apportera toute l'aide souhaitée avec son agréable bonne humeur, son efficacité et son sourire.

Retrouvez-nous sur internet : www.ffmjs.fr

Le site internet de la fédération française des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

Vous retrouverez les insertions de la Dordogne mais également de nombreux renseignements sur la vie de nos instances en consultant la

✉ : cdmjs24@free.fr

☎ : 05.53.45.51.14



Les athlètes périgourdins du relais « Paris 2024 » félicités par Anne Hidalgo

Partis mercredi 24 mai de Montignac, les athlètes du relais « Le 24 soutient Paris 2024 » ont traversé 10 départements et 198 communes pour arriver lundi 29 mai sur le parvis de l'Hôtel de Ville à Paris. Anne Hidalgo était présente pour les recevoir et les féliciter de la réussite de ce challenge.

L'opération « Le 24 soutient Paris 2024 » a connu un succès retentissant tout au long des six jours de relais entre Lascaux et Paris. Des milliers de sportifs, parmi lesquels beaucoup de jeunes, avaient participé avec ferveur et enthousiasme à la journée de lancement de la manifestation, mercredi 24 mai à Montignac. Les équipes de relayeurs ont ensuite accompli leur périple dans l'esprit de l'olympisme, c'est-à-dire avec le sens de l'effort collectif, du dépassement de soi et dans la bonne humeur.

Le Président du Département Germain Peiro, les vice-présidents Christelle Boucaud et Jean-Fred Droin, accompagnés des 24 athlètes et du staff technique, ont parcouru les 50 derniers mètres pour passer le relais à Anne Hidalgo. Le Président lui a remis le silex, objet qui a servi de relais aux coureurs et aux cyclistes tout au long de leur parcours.



Anne Hidalgo a salué la performance des Périgourdins qui ont parcouru 777 kilomètres en cinq jours sous une chaleur écrasante et sait qu'elle pourra compter sur la mobilisation des Périgourdins si Paris accueille les Jeux Olympiques en 2024.

Réponse le 13 septembre 2017... en espérant que nos 2 silex servent à allumer la flamme olympique.



